



Énergies Renouvelables :

Le SDEC ÉNERGIE, See You Sun et Énergie Partagée fondent la société de projet SoliSDEC pour l'installation de 7 centrales photovoltaïques en ombrières dans le Calvados

Dans le cadre de la loi APER relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, les collectivités doivent désormais équiper leurs parkings d'ombrières photovoltaïques. La création de la société de projet SoliSDEC permettra de lancer une expérimentation avec des communes volontaires dans le Calvados pour la réalisation de 7 projets d'ombrières photovoltaïques.

Plus aucun parking de plus de 1 500 m² sans panneaux solaires. C'est en substance ce que dit la loi APER, prolongement de la loi Climat et résilience promulguée en 2021. Cette obligation concerne aussi bien les aménageurs privés que les collectivités.

Pour le SDEC ÉNERGIE, qui a défini fin 2022 une stratégie pour développer les installations photovoltaïques, notamment en réalisant en régie des projets de petite puissance sur le patrimoine des collectivités, cette loi ouvre la possibilité de développer des projets de plus grande envergure. Le syndicat s'est donc emparé du sujet pour accompagner les collectivités qui souhaitent remplir leurs obligations réglementaires tout en cherchant des solutions pour réduire leur facture énergétique.

Massifier les projets

Le SDEC ÉNERGIE s'est rapproché de See You Sun, un acteur privé qui développe des partenariats avec les collectivités pour réaliser des grappes d'ombrières de parkings. Procéder par grappes de projets favorise les financements bancaires mais aussi les économies d'échelle lors de la construction.

Plusieurs collectivités ont d'ores et déjà donné leur feu vert au projet : Falaise, Les Monts-d'Aunay, Vire-Normandie, Thury-Harcourt-Le Hom et Fleury-sur-Orne qui mettent à disposition leur foncier pour la réalisation d'ombrières photovoltaïques sur des parkings et 1 sur un terrain de tennis. Au total, pour ces 7 projets, 9 000 m² de panneaux photovoltaïques vont être installés à partir d'avril 2025, pour une puissance de près de 2200 kWc et une production annuelle moyenne de 2 200 MWh.

Sur le modèle du tiers investissement

Un troisième partenaire est entré en jeu : Énergie Partagée Investissement (fonds national d'investissement citoyen). Cet organisme collecte l'épargne citoyenne et l'investit dans des projets d'énergie renouvelable répondant à une charte de durabilité et d'ancrage local. Ainsi, le SDEC ÉNERGIE participe à SoliSDEC à hauteur de 25 % du capital, aux côtés d'Énergie Partagée Investissement (24 %) et de See You Sun (51 %).

L'objectif de cette expérimentation est de mettre en place des opérations d'autoconsommation collective puisque les communes partenaires bénéficieront en priorité de l'électricité produite par les ombrières et auront ainsi la garantie d'un prix stable. Les communes n'auront pas à financer les ombrières puisque l'intégralité de l'investissement (construction, exploitation) sera assurée par SoliSDEC.

Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente du SDEC ÉNERGIE, François GUERIN, Président de See You Sun et Erwan BOUMARD, Directeur d'Énergie Partagée, ont le plaisir de vous convier à la création de la société de projet, SoliSDEC, pour l'implantation de 7 centrales photovoltaïques en ombrières le :

MARDI 15 OCTOBRE 2024 à 11h30
SDEC ÉNERGIE – Esplanade Brillaud de Laujardière – 14000 CAEN

Merci de nous faire part de votre participation au plus tard le lundi 14 octobre 2024 à communication@sdec-energie.fr

Contact : Guénaëlle CARLIER – Responsable Dynamiques Territoriales et Innovation - 02 31 06 23 90 – gcarlier@sdec-energie.fr

*Le SDEC ENERGIE, le service public de l'énergie dans le Calvados : Réunissant toutes les communes du département et de nombreuses intercommunalités, le Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados est un acteur public majeur des enjeux énergétiques du département. Le SDEC ENERGIE agit pour la transition énergétique en accompagnant les collectivités locales depuis la production d'énergie, en passant par la distribution jusqu'à l'utilisation. **Son objectif** : œuvrer pour un aménagement énergétique du territoire, équilibré et cohérent, qui favorise la transition énergétique tout en préservant l'intérêt de ses adhérents et de chaque habitant du Calvados.*

www.sdec-energie.fr